

[09.11.20]

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LE GROUPE TF1 ET LA SACD SIGNENT UN NOUVEL ACCORD AU TITRE DE L'EXPLOITATION DES ŒUVRES DU REPERTOIRE DE LA SACD

Le Groupe TF1 et la SACD (Société des Auteurs et Compositeurs Dramatiques) se félicitent de la signature, ce jour, d'un nouvel accord relatif à l'utilisation des œuvres du répertoire de la SACD par les services linéaires et non linéaires du Groupe TF1. Cet accord entrera en vigueur à compter du 1er janvier 2021.

Le Groupe TF1 et la SACD ont souhaité, ensemble, redéfinir et moderniser les conditions d'utilisation du répertoire de la SACD par le Groupe. Ils ont ainsi conclu un nouvel accord qui reflète le caractère stratégique de ce répertoire pour le Groupe TF1, notamment des œuvres françaises de fiction, de cinéma, d'animation, et ce à plusieurs titres :

- leur présence significative sur les chaînes du Groupe, en particulier aux heures de grande écoute, et leur audience importante sur les plateformes ;
- leur importance dans la réalisation des obligations de diffusion et de production d'œuvres audiovisuelles et cinématographiques.

Cet accord a pour ambition de pérenniser l'exploitation, sur les services du Groupe, du répertoire de la SACD pour la période 2021 à 2023, tout en :

- assurant d'une part une juste rémunération aux auteurs membres de la SACD ;
- intégrant d'autre part les nouveaux modes de consommation non linéaire de la télévision et de la création digitale (mobilité, replay, preview et VOD).

Le Groupe TF1, à travers cet accord, reconnaît la valeur économique du répertoire de la SACD et témoigne son attachement à la création française.

A PROPOS DU GROUPE TF1

Le Groupe TF1 est **un acteur global dans la production, l'édition et la distribution de contenus.**

A travers ses contenus, son ambition est **d'inspirer positivement la société.**

Le Groupe TF1 organise ses activités en plusieurs pôles complémentaires :

- . **Le pôle Broadcast** avec 5 chaînes en clair (TF1, TMC, TFX, TF1 séries films, LCI), 4 chaînes thématiques (Ushuaia TV, Histoire TV, TV Breizh, Série Club), 2 plateformes de contenus à la demande (MYTF1, TFOU MAX), et la régie TF1 PUB.
- . **Le pôle Production** avec Newen, qui regroupe 9 studios en France et à l'international.
- . **Le pôle Digital** avec Unify, qui rassemble les activités web natives du Groupe et les communautés digitales les plus puissantes (dont aufeminin, Marmiton, Doctissimo, My Little Paris).
- . **Le pôle Musique** avec Muzeek One, qui regroupe les activités musicales et spectacles du Groupe.

Présent dans 10 pays, le Groupe TF1 compte près de 3200 collaborateurs. En 2019, il a réalisé un CA de 2.337,3M€ (Euronext Paris : ISIN FR0000054900).

À PROPOS DE LA SACD

Présidée par Jean-Xavier de Lestrade et dirigée par Pascal Rogard, la SACD fondée en 1777 par Beaumarchais appartient aux auteurs qui en sont membres. Elle représente plus de 55 000 autrices et auteurs de l'audiovisuel, du cinéma, de la création numérique et du spectacle vivant. Elle gère et défend collectivement leurs droits, met à leur disposition un grand nombre de services, les accompagne dans leur vie professionnelle et soutient, grâce au dispositif de rémunération pour copie privée, la création contemporaine et la diffusion des oeuvres. La SACD est par ailleurs très impliquée dans la défense de la diversité culturelle et est présente dans les instances nationales et internationales pour protéger les auteurs et leurs oeuvres, défendre leur statut et leurs conditions de rémunération.

CONTACTS

Maylis CARCABAL – Directrice de la Communication et des Marques de TF1 - 06 63 59 87 05 - mcarcabal@tf1.fr

Coline PECHERE – Communication Corporate de TF1 - 06 26 07 68 52 - cpechere@tf1.fr

Agnès MAZET – Responsable des relations presse de la SACD – 06 82 12 29 59 – agnes.mazet@sacd.fr